



M. Georges SIFFREDI

**Président du Conseil Départemental des
Hauts-de-Seine**

Hôtel du Département

92000-Nanterre

Bourg-la-Reine, le 24 novembre 2020

Monsieur le Président,

Permettez-nous de vous contacter concernant le réaménagement de la RD920, actuellement à l'étude et/ou en cours à plusieurs niveaux. En tant qu'associations d'usagers des transports publics et du vélo, nous souhaitons vous accompagner de la meilleure façon dans la modernisation et l'apaisement de cet axe de transport majeur dans notre département, et plus généralement dans le Sud Francilien.

Pour le vélo, nous vous remercions de l'aménagement récent, à votre initiative, de pistes cyclables temporaires, qui constitue une évolution importante qui témoigne de votre volonté de répondre de façon pertinente aux attentes des cyclistes. Il s'agit de pistes capacitaires et sécuritaires, bien séparées des autres flux de circulation, qu'il s'agisse des voitures, des piétons ou des transports, avec lesquels les conflits d'usage doivent être évités. L'adoption conjointe entre les associations vélos et les principales collectivités d'Ile-de-France d'un projet de RER Vélo est une autre illustration de ce consensus en formation autour d'un programme d'infrastructures vélos structurantes et qualitatives, dont la RD 920 fait pleinement partie.

Pour les transports publics, il nous semble important qu'ils soient pris en compte sur la RD 920 comme sur les autres grandes pénétrantes d'Ile-de-France, à l'instar de la RD 986 ou la RD 906 dans le Sud des Hauts-de-Seine, la RD 7, la RD 5 ou la RD 986 dans le Val-de-Marne, ou des Boulevards des Maréchaux à Paris. Ceci implique la mise à l'étude d'un transport en commun de surface en site propre, bien distinct du reste des circulations.

Pour les piétons, c'est-à-dire à un moment ou à un autre la quasi-totalité de la population, il est important que le nouvel aménagement les accueille de façon plus qualitative et apaisée, améliorant ainsi la convivialité des villes traversées et leur développement commercial et urbain.

Etant donné les caractéristiques géométriques généreuses de la RD 920, nous sommes convaincus que ces objectifs peuvent être atteints sans perturber le trafic automobile dont l'apaisement reste néanmoins attendu.

Pour vous accompagner dans une telle démarche globale, nous vous saurions gré **de bien vouloir nous rencontrer pour en aborder les modalités ensemble** : l'étude préalable ainsi que le calendrier et les modalités de mise en œuvre.

Lors de la réunion que nous vous proposons, nous souhaitons vous exprimer notre inquiétude quant aux aménagements cyclables sur trottoirs et sur contre-allées piétonnes à Bourg-la-Reine sur le Boulevard du Maréchal Joffre. En effet, ces types d'aménagements sont aujourd'hui unanimement considérés comme inadaptés aux besoins des usagers à vélo et générateurs d'insécurité pour les piétons et pour les cyclistes, comme les aménagements réalisés sur la partie sud de la RD 920 en font la démonstration quotidiennement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Marc PELISSIER



Stein VAN OOSTEREN



Alexis FREMEAUX



**Président de l'Association des Usagers
des Transports d'Ile-de-France**

**Président du Collectif Vélo
Vallée Sud Grand Paris**

**Président de MDB
Ile-de-France**

et au nom des associations ou structures suivantes : MDB Montrouge, MDB Val-de-Bièvre, MDB- Antony à Vélo, Sceaux à Vélo, Bourg-la-Reine à Vélo, MDB Massy, Mobilités 2050, ZEN 2050 Maintenant

Copie à :

M. le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

M. le Président du Conseil Départemental de l'Essonne

Mme la Maire de Paris

Mme la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France

M. le Président du Territoire Vallée Sud Grand Paris

M. le Président du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

M. le Président de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay

M. le Maire d'Antony,

M. le Maire d'Arcueil,

Mme la Maire de Bagneux,

M. le Maire de Bourg-la-Reine,

Mme la Maire de Cachan,

Mme la Maire de Chilly-Mazarin,

Mme la Maire de Longjumeau,

M. le Maire de Massy,

M. le Maire de Montrouge

M. le Maire de Sceaux